

33^e

2 km

5 km

10 km

Label Régional – course classante et qualifiante

RANDONNÉE ROLLER
5 km – 10 km
rollersportslambersart@gmail.com

MARCHE NORDIQUE

FOULÉES LAMBERSARTOISES

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

FÊTE NATIONALE
DU SPORT



Impression : ville de Lambersart 2018
Credit photo : by Matinas

FAÏTES DU SPORT !

Mairie de Lambersart - 03 20 08 44 44 - omjslambersart.fr - OMJSLAMBERSART

Suivez la course en direct
sur facebook



NOS SOUTIENS, PARTENAIRES SUR NOTRE SITE POUR PLUS D'INFORMATIONS



ORGANISATEURS

La Ville, l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Lambersart et Lambersart Athlétisme.

Épreuves disputées et âges des participants



Les épreuves sont ouvertes à toutes les personnes remplissant les conditions suivantes :

10km : nées en 2002 et avant

5km : nées en 2004 et avant

2km : nées en 2006 et avant (et collégiens)

1km : ouverte aux enfants de niveaux CE et CM scolarisés à Lambersart

DÉPARTS

course 2 km : 9h00

course 5 km : 9h15

course 10 km : 10h00

course 1 km :
11h30 (CM) et 11h35 (CE)

3€*

6€

8€

GRATUIT

TARIFS

* gratuit pour les collégiens scolarisés sur Lambersart - Attention pour les collégiens nés après 2006, la réglementation ne permet pas aux organisateurs de les intégrer dans le classement officiel de la FFA.

1€ reversé au téléthon par participant payant



Les **départs** du 5km et du 10km auront lieu avenue du Colysée (devant le stade) et ceux du 2km et des scolaires avenue de l'Hippodrome.

Toutes les **arrivées** seront jugées sur la piste d'athlétisme du stade Guy Lefort.

Pas de classement sans dossard.

Remise des dossards



Rendez-vous à la salle Sainte Cécile, avenue Debuire du Buc, **samedi 22 septembre de 10h à 17h** et le dimanche au stade Guy Lefort jusqu'à une demi-heure au maximum avant le départ de la course.

Pour la course d'1km et collégiens Lambersartois les dossards seront à retirer **UNIQUEMENT le samedi**.

Le dossard devra être mis devant et non dans le dos.

Randonnée Roller

Départ et arrivée avenue du Colysée pour une randonnée de 5 ou de 10 km. Vous pourrez donc selon votre envie, parcourir 1 ou 2 tours de circuit.

Départ à 10h45 • 1 euro par participation sera reversé au Téléthon.

Inscription sur place à partir de 10h00.

Plus d'infos : rollersportslambersart@gmail.com

Tarifs : enfant : 1€ et adulte : 1€

Sur le circuit, la priorité sera donnée aux coureurs.

Marche Nordique

Départ et arrivée avenue du Colysée. La gym volontaire de Lambersart se joindra aux participants de toutes disciplines, pour une marche nordique ludique et amicale qui permettra de mieux faire connaissance avec ce sport complet si propice à l'épanouissement physique.

Départ à 10h • Elle se fera en parallèle des courses officielles.

Inscription sur place dès 10h00.

La totalité de la recette sera reversée au Téléthon.

Tarifs : enfant : 1€ et adulte : 2€

Sur le circuit, la priorité sera donnée aux coureurs.



Votre inscription en ligne c'est simple et rapide



Les parcours sont en ligne.

Inscrivez-vous sur le site www.lambersart.fr/foulees-lambersartois ou sur www.omjslambersart.fr **avant jeudi 20 septembre minuit** et suivez les instructions.

Le certificat médical préalable à la pratique du sport, le bulletin officiel individuel d'inscription, le règlement et les parcours sont téléchargeables sur le même site : www.lambersart.fr/foulees-lambersartois ou sur www.omjslambersart.fr

Si vous êtes coureur licencié FFA ou FF Triathlon

> vous devez inscrire impérativement votre numéro de licence 2018/2019 sur le bulletin d'inscription. Si vous n'avez pas encore reçu votre nouvelle licence (2018/2019) vous devez joindre votre certificat médical.

> vous devez donner **une copie de votre licence au moment du retrait du dossier**.

Les licences de FSCF, FSGT et UFOLEP en cours de validité à savoir celles de 2018/2019, sont acceptées si elles font apparaître de façon précise la mention **"athlétisme"**.

Si vous êtes coureur non licencié : Nouveau 2018

> vous devez joindre un certificat médical, ou la photocopie certifiée conforme, de **non contre-indication à la pratique du sport en compétition**, ou de **l'athlétisme en compétition**, ou de la **course à pied en compétition** datant de **moins d'un an à la date de la compétition**.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous inscrire en ligne :

vous pouvez déposer l'ensemble de vos documents : photocopie de votre licence ou certificat médical - bulletin d'inscription (à télécharger sur www.lambersart.fr/foulees-lambersartois ou sur www.omjslambersart.fr) en mairie de Lambersart du lundi au jeudi de 8h à 18h, et le vendredi de 8h à 12h ou les retourner par courrier à :

Mairie de Lambersart - Foulées Lambersartois
Service Animation des Politiques Sportives
19, avenue Clemenceau BP 90019 - 59831 Lambersart Cedex

avant le mercredi 19 septembre accompagné d'un chèque à l'ordre de l'OMJS Foulées Lambersartois.

Dernier jour d'inscriptions, samedi 22 septembre de 10h à 17h salle Ste Cécile, avenue Debuire du Buc - LAMBERSART.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE PAR TÉLÉPHONE ET LE JOUR MÊME.



ASSURANCES

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police Contrat Collectif gérée par la FFA.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de vérifier qu'ils sont personnellement assurés.



1
2 3

Récompenses et prix

Le souvenir d'inscription sera donné au stand de remise des dossards. Des coupes seront attribuées aux trois premiers arrivants de chaque catégorie. Ces dernières devront être retirées sur place dès affichage des résultats.

Classements

Les résultats des courses, hormis celles des scolaires puisque non compétitives, seront affichés sur place à la fin de chaque course. Tout litige ou réclamation sera reçu par l'officiel dans un délai de 30 minutes après l'affichage de ceux-ci.

Ces résultats, hormis ceux des scolaires, seront envoyés par le biais de la Voix du Nord à chaque coureur ayant non seulement rempli correctement son bulletin mais aussi franchi la ligne d'arrivée avec son dossard. Ils seront également affichés sur le site internet de la ville et celui de l'OMJS. Pas de classement pour les scolaires. Chaque école et collège recevra les résultats du challenge du nombre au cours de la semaine qui suit la manifestation (réglementation FFA).

Droit à l'image



Votre inscription vaut autorisation pour que des photos, vidéos et tout autre enregistrement soient utilisés dans le cadre de l'information municipale et celui de l'OMJS pour une durée de 3 ans.

Vidéo des 33^e foulées

Une vidéo sera, dès le lundi 24 septembre, consultable sur le site internet de la ville et de l'OMJS. Un souvenir à garder précieusement.

Points techniques organisation

- > Les postes de ravitaillement et d'épongement, tous les 5 kms, sont assurés par les Éclaireurs et les Scouts de France.
- > Un service de police assurera l'encadrement de la manifestation.
- > Le service médical sera assuré par des médecins d'ADENORD et des secouristes de la Croix Blanche.

Nous remercions tous les bénévoles qui permettent l'organisation de ces épreuves.

- > Stationnement difficile aux alentours du stade G. Lefort (avenues Colysée, Hippodrome, Groulois, Watteau, Peslin et Soubise interdites au stationnement et à la circulation). Stations de métro à proximité (Canteleu et Bois blancs).
- > Pour éviter de nuire à la sécurité des coureurs, l'accompagnement en bicyclette ou autre moyen de transport ou d'un chien est strictement interdit.
- > Vous trouverez sur le stade des vestiaires, des douches, la possibilité de laisser votre sac en consigne. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.
- > Les parcours sont en ligne sur le site de la ville : www.lambersart.fr et sur www.omjslambersart.fr

Si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne, merci de retourner ce bulletin dûment rempli (recto/verso) avant le 19 septembre à cette adresse postale :

Mairie de Lambersart - Foulées Lambersartoises Service Animation des Politiques Sportives 19, avenue Clemenceau BP 90019 - 59831 Lambersart Cedex

> accompagné d'un chèque à l'ordre de l'OMJS Lambersart

Points techniques organisation

- Document OBLIGATOIRE**
Une copie de ma licence Athlé Compétition 2018/2019, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un pass' Running, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de ma licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, également valable le jour de la course.
- Ou une copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition, ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition.
- Ou une copie de ma licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, si je suis engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire.
- Mon certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition, ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition (téléchargable)
- Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAF. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, il doit être fourni une traduction en français.
- Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. La remise du certificat médical sur le téléphone portable n'est pas valable.

Bulletin officiel individuel d'inscription

aux Foulées lambersartoises du 23 septembre 2018

Certificat médical

préalable à la pratique du sport*

Je soussigné, Docteur _____
certifie avoir examiné
M. - Mme - Melle _____

âgé (e) de ans, et n'avoir pas constaté
à ce jour de contre-indication à la pratique de
la course à pied en compétition.

Fait à _____
le

Cachet du médecin

Signature

À remplir lisiblement et sans rature

* Libellé recommandé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la cohésion sociale



Prix

Les primes reprises dans le tableau ci-contre seront attribuées en fonction du classement SCRATCH.

En application de la législation en vigueur, toute somme versée à un athlète doit être déclarée au Centre des Impôts et sera soumise à l'impôt sur le revenu.

Pour les non résidents en France, l'organisation procédera à un prélèvement à la source de 15%, lequel sera reversé au Centre Local des Impôts.

Place	10Km		5 Km	
	Général		Général	
	Homme	Femme	Homme	Homme
1	305€	305€	155€	155€
2	155€	155€	95€	95€
3	110€	110€	65€	65€
4	80€	80€	50€	50€
5	50€	50€	35€	35€
Prime de record de l'épreuve	110€ Record homme 29:28	110€ Record femme 35:56		

Bulletin officiel individuel d'inscription

aux Foulées lambersartaises du 23 septembre 2018

Nom Prénom

Date de naissance Sexe (Fou M) Licencié(e) Oui Non Fédération affiliée (FFA, FFCD, FFPM, FF tri, UNSS et UGSEL) Année d'obtention N° de licence

Nom du Club/ Association/ Entreprise/ École/ Collège Manager Oui Non

Adresse personnelle

Codes postal Ville

Pays Nationalité

Tél. Adresse mail

Ci joint mon règlement de € en chèque de la banque en espèces

J'ai pris connaissance du règlement de la course avant le départ et m'engage à en accepter les clauses.

Je déclare avoir remis à l'organisateur une licence sportive ou un certificat de non contre-indication à la pratique sportive en compétition, datant de moins d'un an, conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l'article II A de la réglementation hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). Attention : Tous les champs du bulletin d'inscription sont OBLIGATOIRES. Il doit être également signé, sinon il sera mis en attente ou refusé. Le coureur ne pourra obtenir son dossard qu'après avoir complété correctement le bulletin (délai d'attente supplémentaire). Après versement, aucun remboursement ne sera possible. Seuls les clubs, associations ou entreprises dont les membres sont licenciés peuvent établir une inscription collective de leurs adhérents.

La responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite de "la Sauvegarde" n° en attente Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux pratiquants de s'assurer personnellement.

Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de radiation des informations vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées peuvent être transmises à nos différents partenaires.

Signature des parents pour les mineurs
ou du représentant légal

Signature obligatoire

Course choisie :

2 km 3€
5 km 6€
10 km 8€